

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2024 DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES

Le Conseil d'Administration de l'Université de Technologie de Tarbes s'est réuni au grand Amphi (Enit) le jeudi 28 novembre 2024 à 9 h 30.

40 membres ayant voix délibérative sont convoqués, 28 sont présents en début de séance et 3 pouvoirs sont également pris en compte. Le quorum est atteint à 31 voix délibératives.

DELIBERATION: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS: WISH

Après avis et proposition de la Commission CVEC du 20 novembre 2024, relative à l'attribution de subventions aux associations étudiantes, le Président du Conseil d'Administration propose aux membres du conseil de se prononcer sur une subvention sur projet pour un montant de 430.00 €, allouée à l'association WISH» dans le cadre d'actions qui permettront de favoriser l'intégration des étudiants étrangers l'IUT de Tarbes.

Les membres présents délibèrent sur l'attribution de la subvention pour l'association « WISH » pour un montant de 430.00 € conformément à la proposition de la Commission CVEC du 20 novembre 2024.

Votants: 31 membres ayant voix délibérative

POUR: 31 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Adoption à l'unanimité des membres délibérants pour l'attribution d'une subvention d'un montant total de 430.00 € à l'association WISH» en regard du projet déposé.

Fait à Tarbes, le 28 novembre 2024

Pour le Président du Conseil d'Administration,

1/1

Le Diverte UNIVERSITÉ
Jean de Se FOURQUE
LE CHNOLOGIE
DE TARBES

CA du 28.11.24 Délibération : Subventions aux associations : Association « WISH »